

- > Durée: 3 ans 180 ECTS
- > Campus: Toulouse

- > Type de diplôme : Diplôme reconnu par le Saint-Siège
- > Bourses : Aides sociales ICT possibles sur présentation d'un dossier

Présentation de la formation

La licence canonique est consacrée à une étude approfondie de l'ordonnancement canonique dans toutes ses expressions normatives, jurisprudentielles, doctrinales et pratiques.

La licence en droit canonique s'axe principalement sur les Codes de l'Église latine ou des Églises orientales à travers l'étude complète de ses sources, tant magistérielles que disciplinaires.

Les + de la formation

> Tous les enseignants sont titulaires du doctorat en droit canonique.

Objectifs pédagogiques de la formation

Cette Licence a pour but de former à la recherche et à l'enseignement dans les disciplines canoniques à la lumière des Évangiles, et aux charges de certaines fonctions ecclésiales.

Évaluation des acquis et compétences

- ✓ Examens oraux semestriels en janvier et en juin.
- Rédaction de travaux écrits.
- Contrôle continu et contrôle terminal

Programme de formation

La licence en droit canonique compte six semestres d'enseignements répartis sur trois années, correspondant à l'obtention de 180 crédits européens.

Les cours sont dispensés sur 16 semaines, 8 par semestre.

Il est possible d'étaler la formation sur 6 ans 4 semaines semestre)

• Pierre Deprecq

Année 2024-2025 :		
Année A - 60 ECTS	Cours semestriels	^
_	 Méthodologie et Recherche – 3 ECTS Histoire de la vie consacrée – 3 ECTS Histoire des institutions canoniques – 3 ECTS Droit de la laïcité – 3 ECTS Regroupement des Eglises particulières – 3 ECTS Philosophie du droit – 3 ECTS Directoire sur l'œcuménisme – 3 ECTS Latin – 3 ECTS 	
	Cours annuels	^
	 Droit du mariage – 6 ECTS Normes générales – 6 ECTS IVC/SVA – 6 ECTS Charge ecclésiale d'enseigner – 6 ECTS Droit processuel – 6 ECTS 	
	Itinéraires de perfectionnement	^
	• Devoir court (1) – 4 ECTS • Journées d'études et/ou colloques – 2 ECTS	
Année B - 60 ECTS	Cours semestriels	^
	 Droit de la famille – 3 ECTS Droit des experts – 3 ECTS Formulaires et actes administratifs – 3 ECTS Théologie du droit – 3 ECTS Associations – 3 ECTS Autres actes du cultes divin – 3 ECTS Lieux et temps sacrés – 3 ECTS Sanctions dans l'Eglise – 5 ECTS Latin – 3 ECTS Biens temporels de l'Eglise – 3 ECTS 	
	Cours annuels	^
	 Code des Eglises orientales – 6 ECTS Eglises particulières – 6 ECTS Fidèles du Christ – 6 ECTS 	
	Itinéraires de perfectionnement	^
	 Devoir court (2) – 4 ECTS Devoir court (3) – 4 ECTS Journées d'études et/ou colloques – 2 ECTS 	
Année C – 60 ECTS	Droit matrimonial canonique	^
_	• Père Hervé miayoukou	
	Procès matrimoniaux canoniques	^
	• Jean-Marc Bahans	
	Jurisprudence canonique	^
	Michel Cambon Diggrey Degrees	

Et après?

Accompagnement vers la professionnalisation

Préparer l'insertion professionnelle de nos étudiants est une priorité. Tout au long de vos études, l'ICT les accompagne dans la formation de leur projet professionnel et dans leur professionnalisation.

DÉCOUVREZ NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Poursuite d'études

Capacité à exercer certaines fonctions auprès des Officialités diocésaines ou interdiocésaines, des curies et des chancelleries diocésaines, etc. ; Enseignement dans un séminaire ou en milieu ecclésial.

Pour toute demande d'information, suggestion d'amélioration ou réclamation, vous pouvez contacter :

☑ formation.professionnelle@ict-toulouse.fr

